

Dernière partie de la communication de M. le Colonel Billard lue aux séances de la Société les 20 octobre 1936 et 20 janvier 1937.

(Extrait d'une importante étude encore inédite sur les « Compagnons de Jeanne d'Arc ».)

L'Affaire Guillaume de Flavy ⁽¹⁾

Les ennemis de Flavy.

Le Français ne peut être battu, mais seulement trahi. Il n'imputera échec ou désastre, ni à l'incapacité, ni au manque d'effectifs, de moyens, ou de courage, mais à la trahison. Ainsi en avait-il été après Crécy, Maupertuis; ainsi en sera-t-il au siège de Calais de 1347 (2) après Guinegatte, Saint-Quentin, lors de la déroute des soldats de Biron, après 1870.

Compiègne délivrée, on voudra expliquer la capture de Jehanne, non par l'abandon plus ou moins complet et lointain du Roi, des Conseillers, de l'armée, de tous, ni par le dévouement extrême de la Pucelle, mais par la trahison brutale du seul homme à qui l'on doit la délivrance inespérée de Compiègne. Pour cette raison, celui-ci avait de rudes adversaires chez les Bourguignons comme dans son propre parti : ce sera l'« Affaire Flavy ».

Les Bourguignons, de droit, sont hostiles à cet adversaire de toujours :

« Icelluy Guillaume, en son temps, avoit esté toujours « vaillant homme de guerre, mais le plus tyran et faisant « plus de tyrannies et horribles crimes que on polroit faire: « prendre filles, les violer, faire mourir sans pitié et les « noyer. Entre les autres, il avoit fait mourir le maréchal « de Rouen, père de sa femme (!) et combien qu'il fût vieil « et de soixante ans, fort gros et sa femme belle et josne, de « 20 à 23 ans, avoit-il toujours des aultres filles qu'il main- « tenoit en adultère (3) — (J. Duclercq, bourguignon, écho « des traditions bourguignonnes sur Flavy).

1. Pour le bref résumé de « l'Affaire », nous avons suivi P. Champion, J.-B. Mestre, Sorel et divers auteurs, plutôt défavorables, tel le capitaine Marin, V. de Viriville, M.-L. Amiet...

2. Les Flamands, surpris à boire et jouer aux cartes, « criaient tous « à une voix en très grant multitude : Gawes, gawes, nous sommes tous « trays, qui vault autant dire : Alons, alons en nos pays. » (Monstrelet.)

3. « On ne trouve aucune trace de ces crimes et de cette tyrannie « dans les archives de Compiègne, de 1429 à 1447; on voit le gouverneur « en très bonne harmonie avec les habitants. » (J.-B. Mestre.)

« Un autre, de pervers semblant, G. de Flavy, vis-je affuir
« droit si pareillement, lequel imputant sa mort à sa femme,
« en partie accusoit soi-mesme avoir été digne de mauvaïse
« fin par la perversité de sa vie. » (Le temple de Boccace,
dans les œuvres de Chastellain.)

Parmi les ennemis de Flavy dans le parti de France, il faut compter avant tout sa femme, Blanche d'Overbruch, qui prit amant (P. de Louvain), fit assassiner son mari et, pour se disculper, fit déverser par ses avocats, notamment M^e Rapiout, toutes les infamies possibles sur la victime.

Et aussi Richemont, très sévère aux autres, qui emploie le maréchal de Rieux, ami de Flavy, par serment spécial, à attirer ce dernier dans un traquenard et trouve extraordinaire que Flavy riposte à son tour, en emprisonnant Rieux.

Le certain, c'est que Flavy fut, *toute sa vie*, un défenseur vaillant du Roi et de la cause de France, fidélité fort peu courante, en un temps où l'on voit Richemont, le duc d'Orléans, Dunois, G. de Bueil, le duc d'Alençon, Clermont et tant d'autres, trahir le Roi en s'alliant avec l'Anglais ou fomenter la guerre civile, ou cumuler les deux crimes.

Il fut un peu écorcheur, comme le furent davantage Xaintrailles et La Hire (4), qui s'avouaient auteurs de « tout ce qu'il est coutume aux gens de guerre de faire », ce qui ne les empêche pas d'être célébrés par tous. A la décharge de ces semi-pirates, on peut invoquer la durée de la Guerre qui cuirasse les sentiments « *hodie tibi, cras mihi* », la vie sur le pays, faute de solde, avec sa suite de vols de troupeaux, de queues de vin, d'appatis, avec la prise, de gré ou de force, des femmes, proies de soudards sans foyers, comme sans scrupules, etc...

On reproche beaucoup à Flavy sa duplicité à l'égard de Rieux; mais ce n'était qu'un prêt rendu; pareilles séquestres étaient fréquentes.

Avant tout, il convient de juger le soldat toujours fidèle.

Vie militaire de Flavy.

Né vers 1398, G. de Flavy combat pour le Roi à Rouen en 1417.

Il suit le Dauphin en 1418, lors de l'entrée des Bourguignons dans Paris. De 1418 à 1421, il combat en partisan avec les Picards du parti dauphinois. On le voit à Compiègne, Saint-Martin-le-Gaillard, Roye, Saint-Riquier. Il est laissé pour mort à Mons-en-Vimeu; il cherche à délivrer Le Mans en 1422.

4. « La Hire accepta de bonne foi la Pucelle, mais n'eut jamais la « notion de l'ordre, du droit, du devoir et de l'obéissance. » (V. de Virville.)

En 1427, il défend héroïquement Beaumont-en-Argonne jusqu'en Mai 1428, puis La Neuville-sur-Meuse. Ces résistances font remettre à plus tard l'attaque de la dernière place française de la Meuse, Vaucouleurs, ce qui permet la mission de Jehanne.

Flavy accompagne le Roi à Reims, influence les attournés de Compiègne en faveur du retour de la ville au Roi, en dépit de la garnison anglaise. Il expulse les Bourguignons avérés, tel J. Dacier, abbé de Saint-Corneille, futur juge de Jehanne.

Il est nommé capitaine effectif de Compiègne.

Le 28 Août 1429, une trêve de quatre mois parfaitement vaine, sinon extravagante ou traîtresse, est conclue avec les Bourguignons (V. Chap. VII); aux termes de laquelle le Roi, vainqueur des Anglais, remettait en gages à son vassal, Pont-Sainte-Maxence, Creil, Compiègne.

Soutenus par Flavy, les bourgeois refusent d'ouvrir la ville au Duc. Flavy refuse de même la grosse et peu sûre garnison offerte par le Comte de Clermont « par défiance qu'on ne les vouloit contraindre à reconnaître le Bourguignon » (1).

Sur une nouvelle injonction du Roi, Flavy, par déférence, conseille la soumission; mais les habitants ne s'y résolvent pas et répondent magnifiquement et négativement (V. Chap. X).

Regnault de Chartres, pour les amadouer, leur fait entendre que la ville ne sera bourguignonne que jusqu'à Noël ou Pâques 1430. De son côté, le comte de Clermont, gendre de Philippe, l'homme de Rouvray, s'engage à faire de son mieux en faveur du Duc: « Quant au fait de Compiègne, mondit seigneur le Comte (de Clermont) a fait « et fera tout son léal pouvoir et diligence de l'avoir, pour « la bailler à mondit seigneur de Bourgogne, ainsi que « la Roy l'a voulu... Et si on (le Duc) y veult *mettre le siège*, « mondit seigneur de Clermont point ne l'empeschera, ne « fera empeschement ».

Plus fidèle que servile, Flavy se rallie à la volonté des habitants; il désobéira au Roi pour lui garder sa ville (2). Il refuse l'or bourguignon, au témoignage même de

1. Délibération des attournés du 23 septembre 1429.

2. « En refusant honnestement à son maître ce qui estoit à son pré-judice, il s'acquitta du devoir d'un bon serviteur. Certes, c'est un bon « service de desdire le maître quand il commande à son dommage. » (Inventaire gal. de l'Histoire de France par Jean de Serres, 1643.) Flavy savait désobéir, comme Jehanne à Gien (28 mai 1429) et à Sully (mars 1430). Cette résistance « en face » aux ordres du Roi, de Rt de Chartres, de la Trimouille, montre la fragilité des arguments de V. de Viriville, faisant de Flavy une créature de la Trimouille et du Chancelier. Il est, en outre, certain, contrairement à l'affirmation de V. de Viriville, que Rt de Chartres n'était pas à Compiègne au moment de la capture de la Pucelle.

Regnault : « Ledit duc offroit un grand mariage de plusieurs
« milliers de salutz d'or et ledit de Flavy avoit répondu que
« la ville appartenoit au Roy et non à luy. » (1)

Devant l'impossibilité où étaient le Roi, Regnault et
Clermont de livrer la ville au Duc, ce dernier rompit les
négociations et Charles VII vit qu'il avait été joué : « Et
« pour ce que nostre dit adversaire de Bourgogne, lequel,
« après ce qu'il nous a amusé et déceü par trêves et autre-
« ment, soubz ombre de bonne foy ». (Défense par le Roi,
aux habitants de Reims, de recevoir des lettres du duc de
Bourgogne).

Les Bourguignons et les Anglais se concertèrent sur la
Campagne. Les Anglais voulaient « marcher tout droit sur
« Reims, pour icelle ville mettre et réduire en l'obéissance
« du Roi Henri et recevoir son sacre en icelle, pour laquelle
« cause, tous les subgez du royaume lui seroient plus
« enclins » ; à quoi les Bourguignons, plus intéressés à la
liaison Picardie-Flandre-Paris, objectèrent la force et les
approvisionnements de Reims, proposèrent et firent accepter
l'attaque de Choisy et Compiègne, sur la route même du
Sacre.

Les Bourguignons ouvrent la campagne par le siège
de Choisy que L. de Flavy, frère de Guillaume, défend éner-
giquement ; il en fait sauter le pont, ce qui fait passer les
Bourguignons sur la rive droite, pour le début du siège.

Flavy suggère ou approuve les sorties de Jehanne sur
Pont-l'Évêque, Soissons, et Margny.

Après l'échec du 23 Mai, Flavy est l'âme de la défense ;
il procède à la réquisition des vivres (2), à « la mobilisation
industrielle » (3), dégage le champ de tir en rasant les constr-
uctions qui masquaient l'artillerie, pratique le camou-
flage, maintient haut le moral des siens (4), riposte à la

1. Arch. de Reims, 2^e partie. Statuts, T. I, p. 604.

2. Entre autres, 66 muids de blé furent entreposés dans l'hôtel du roi.
Arch. CC. 14, f. 26.

3. Les forgerons faisaient les viretons des arbalètes, les souffletiers,
les tampons de bois bourrant et maintenant la poudre, les chandelliers,
les tourteaux éclairants, les artilleurs ajustaient les cordes aux arbalètes,
les gantiers faisaient les sachets à poudre, les Jacobins et les religieuses
fournissaient le plomb pour les plommées. La ville fabriquait veuglaires,
ribaudquins, crapaudaux. Flavy masqua d'étoffes le pont pour dérober
le va-et-vient des nacelles, dans la partie où le pont de bois avait été
rompu.

4. Craignant que la mort de son frère, Ch. de Flavy, tué d'un boulet
à ses côtés, ne jetât le découragement, « tantost fit-il sonner les trom-
« pettes devant luy, comme si rien n'en feust et ce fit-il, tant pour esbau-
« dir ses gens, comme pour soi-mesme rompre son deuil » (Chastellain).

« Mais les habitants, quoique extrêmement pressés, estoient néan-
moins fort résolus d'endurer tout, sous la conduite de leur sage et fidèle
gouverneur, avant que de tomber aux mains étrangères dont ils avoient
si avant senty la griffe. » (J. de Serres.)

grosse artillerie de siège et fait la vie dure aux assiégeants avec les coulevrines de cuivre qui « trayaient boules de « ploneq et perchoient ung homme tout oultre comme ilz « faisoient 2 ou 3 croustes de quesne (chêne). Ces engins « firent moult de maux et occirent moult de gens du siège. »

Flavy utilisait jusqu'au talent de coulevrinier du Cordelier Noiroufle.

Pour défendre le Boulevard du Pont, il amorce une « défense extérieure », en faisant construire au fond du fossé « petites maisonnettes de bois où ses gens se tenoient « pour faire leur guet plus subtilement » (5). Faut-il voir là des caponnières flanquantes ou des embuscades contre une surprise de nuit ?

Après la perte du boulevard du pont, il en fait élever un nouveau du côté de la ville, pour interdire tout usage du pont et un autre au-dessous des Jacobins. Toute la rive gauche est garnie de palissades, en avant du rempart.

Lorsque, sur ses instances réitérées, le Roi secourt la ville, Flavy dirige les 2^e et 3^e attaques de la Bastille de Pierrefonds avec une fougue admirable ; peut-être a-t-il également participé aux attaques de la rive droite ?

Compiègne, le 26 Octobre, était délivré, grâce à l'armée de secours, mais aussi grâce au courage de Flavy, à son intelligente défensive, à son argent, comme au courage de tous, femmes de Compiègne comprises.

Flavy après 1430.

La levée du siège détermine un soulèvement contre les Anglo-Bourguignons, dans les pays de Noyon, Laon, Soissons, Beauvais : mélange de patriotisme et de pillerie. De Compiègne et de Nesle-en-Tardenois, Flavy et ses hommes, probablement sans vivres ni solde, descendaient jusqu'à Reims pour réquisitionner les provisions de la ville épuisée et Charles VII, ne pouvant payer ses hommes d'armes, les excusait comme il pouvait. (Lettre aux Rémois d'Avril 1431).

Flavy bataillait avec les Bourguignons de Noyon ; pillages, appatis étaient réciproques ; au cours d'une trêve, un serviteur de Flavy est assassiné par les Noyonnais ; Guillaume, furieux, exige une contribution de 1.200 écus d'or (1432). On s'enrichissait sans remords aux frais de l'ennemi.

A sa rentrée en grâce de 1434, Richemont est envoyé outre Seine pour mettre à la raison les capitaines qui ravaageaient la contrée ; il recueille, après la paix d'Arras, les plaintes des Noyonnais « sur plusieurs et énormes maux faits et commis par G. de Flavy. »

Entre temps, Flavy, un peu brigand, beaucoup moins

5. Monstrelet.

que d'autres, avait combattu pour le Roi, participant au coup de main sur Saint-Denis et menaçant Paris avec Dunois et La Hire.

Richemont était un rude gendarme, de physionomie peu avenante (1), avare et brutal, qui ne se faisait aucun scrupule de se venger par l'assassinat ; lent comme général, versatile dans ses convictions politiques, du moins avait-il, sans nuances d'ailleurs, toujours comme un gendarme, le sentiment de l'ordre et de la discipline. Bien entendu, les villes le payaient, mais il les protégeait. Il se décida à sévir contre Flavy.

Pierre de Rieux, obligé de Flavy et qui lui avait donné des « lettres de fraternité », lui manda « qu'il venist audit Connétable », mais il oublia d'ajouter que c'était « pour être arrêté et retenu prisonnier en une chambre ».

Arrêté, Flavy n'échappa au billot ou à la noyade, que grâce à Rt. de Chartres qui le requit comme clerc (Guillaume aurait été tonsuré dans sa jeunesse). On l'emprisonna ; de Rieux, son débiteur, lui fit signer l'abandon de sa capitainerie et le versement de 20.000 écus d'or.

Sa captivité fut pleine de terreurs ; on dilapida ses biens, on détruisit ses châteaux. On le relâcha enfin, mais sa capitainerie était échue à Rostrenen, lieutenant de Richemont, sur le refus des Compiégnois de choisir un autre capitaine. Les Bretons de Rostrenen pillèrent bien mieux que Guillaume ; aussi les habitants appellent-ils Flavy à leur aide. Flavy reprend sa capitainerie et la ville obtient de Richemont une lettre d'abolition en sa faveur, contre un don de 4.000 écus (1437).

En 1440, le Maréchal de Rieux, retour de Normandie, se rend vers le Roi. Sur invitation de Flavy, il passe par Compiègne ; mais ce dernier l'enlève et le retient prisonnier. Richemont, malgré son âpreté, dut remettre aux parents de Rieux, pour obtenir son élargissement, l'obligation de 20.000 écus. Mais Flavy réclama en outre, une vieille dette de Rieux. Là-dessus, le prisonnier mourut dans sa prison.

Le Connétable ne put jamais obtenir du Roi la destitution de Flavy. Charles VII pardonnait (2) à celui qui lui avait été constamment fidèle ; en 1441, Flavy obtenait une lettre de rémission (1). Il prêtait au Roi 20.000 écus et son artillerie pour le siège de Pontoise ; il avançait 6.000 autres

1. « Votre vieille lippe », convenait-il lui-même.

2. Comme l'avocat de Flavy, Luillier, le Roi pensait « que telz gens. » « quant ils ont ung peu délinqué, doivent avoir grâce plutost que autres. » (Arch. Nat. X 2 à 24.)

écus, en 1443, pour le siège de Dieppe. En 1445, une dernière lettre d'abolition arrêta l'action de François de Rieux contre Flavy.

La séquestration de Rieux n'est pas un fait isolé, dans ce tumultueux xv^e siècle.

N'y voit-on pas : le comte de Clermont détenir Martin Gouge, chancelier du Roi ;

Richemont enlever et assassiner Giac et Le Camus de Beaulieu ;

Le comte d'Armagnac séquestrer le Maréchal de Séverac ;

P. de Giac enlever Robert le Maçon, dont Charles VII paie la rançon ;

La Hire, en 1434, enlever Offémont, à Clermont-en-Beauvaisis, et le retenir jusqu'à paiement de sa rançon ;

Offémont rendre la pareille à la Hire, à Beauvais, au cours d'une partie de paume, etc...

Quant aux pilleries, elles étaient le fait de tous les capitaines du temps et ne pouvaient disparaître qu'avec la réforme de 1445 et le paiement de la troupe.

Pour la fidélité, Flavy n'avait de leçon à recevoir de personne.

En résumé, les seuls témoignages vraiment infamants contre Flavy sont ceux de sa femme, Blanche d'Overbruch, qu'il épousa en 1436, âgée de 10 ans ; les démêlés des deux époux, si disproportionnés d'âge et d'humeur, sont bien difficiles à juger, les avocats des deux parties ayant prodigué les diffamations les plus contradictoires.

Il est certain que, dès 1441, Flavy était perclus, les doigts noués, béquillard, bien peu apte, semble-t-il, à la vie gaillarde que sa femme lui reproche.

Autre certitude : le 9 Mai 1449, Blanche, maîtresse de Pierre de Louvain, fait assassiner son mari.

Grâce à André de Villequier, mari complaisant d'Antoinette de Maignelay, maîtresse du Roi, Blanche, moyennant

1. Tout récemment, M. Mestre a trouvé un témoignage (daté de 1459), du procureur du Roi, en faveur de Flavy, à propos d'une affaire de séquestration arbitraire où il est dit... « par ce ne sera ja sceu ne trouvé « par ledit feu G. de Flavy en son vivant, ait fait aucune force ou violence « lence audit R. de Rû, par quoy il n'est vraisemblable ne à présumer que « lesdiz deffendeurs eussent esté contrains en ladite ville par force ou « violence par ledict de Flavy, qui n'estoit que ung simple gentilhomme, « combien qu'il feust cappitaine dudit Compiègne... qui est une bonne « ville, ferme et ville de justice... en laquelle justice a esté exercée pour « le Roy, par ses officiers... »

14.000 écus d'or, obtint une lettre de rémission pour son crime. Elle épousa en 1450 son amant qui fut assassiné, en 1464, par la famille de Flavy ; Blanche, la même année, épousait Pierre Puy, maître des requêtes de Louis XI.

La trahison de Flavy, le 23 Mai 1430 ?

Légendes et discussion.

L'accusation fut formulée, le 12 Février 1444, au Parlement de Paris, du vivant de Flavy, au cours d'un procès entre François de Rieux et Guillaume, au sujet de la séquestration et de la mort du Maréchal.

A l'apologie de Flavy, par l'avocat Luillier, Rapiout, avocat de François de Rieux, répondait : « A ce que fut « trouvé (Guillaume) entre les morts (à Mons-en-Vimeu) « dit que n'y a apparence. Car n'est à présumer que y feust « alé nu » (1). Aussi, à la vérité, il fut trouvé sain et sans « aucune blessure. Par quoy fault dire qu'il s'enfuy et après « s'en ala mectre nu entre les morts. A ce qu'il a longue- « ment tenu et gardé la ville de Compiengne sans la vouloir « bailler au duc de Bourgogne, combien que lui offrit or, « argent et rentes, etc., dit que de ce ne doit prétendre « loyange, car fesoit ce qu'il devoit. Ne scet s'il en fist « aucunes saillies contre ceux qui y tenaient le siège. Et « n'est à croire que en refusast XXXm. escuz, *veu qu'il en ferma les portes à Jehanne la Pucelle*, par quoy fut prinse. « Et dit-on que pour fermer lesdictes portes il ot plusieurs « lingoz d'or. Aux services par luy faiz au Roy à Pontoise « et ailleurs... dit que rien n'en scet... »

Strepitus advocatorum... plaidoirie à la Courteline ! A entendre de pareilles réparties aux faits les mieux avérés de la vie de Flavy, on est en droit de se tenir fort défiant à l'encontre de l'accusation du 23 Mai.

En somme, du vivant de G. de Flavy, l'idée d'une vague trahison était déjà formée. (2)

Les autres textes sont postérieurs à 1450 et écrits dans des régions éloignées des événements. Thème constant : les capitaines de France ont fait prendre la Pucelle par envie. Ainsi parle *M. Thomassin*, président de la Chambre des Comptes de Grenoble — la chronique de *Tournai* (1456).

1. Tout le monde savait l'affreuse coutume de dépouiller les morts et blessés sur le champ de bataille, par exemple, le soir d'Azincourt.

2. Du Haillant est indécis : « Les uns disent que comme elle vouloit se retirer dedans ladite ville, la presse des François chassez par les Anglois estoit si grande à la porte qu'elle, ne pouvant entrer, fut prise ; autres disent que les barrières luy avoient esté fermées par la jalousie de quelques capitaines françois, jaloux de ce que la gloire de tout ce qui se faisoit de bon en ces guerres luy estoit attribué. »

« Et ladite Pucelle venue en ladite ville... pour grever leurs
« ennemis, avec ceulx de la ville et lesdists Italiens, après
« longue escarmuce par eulx faite et cuider rentrer en icelle,
« furent si opprimez et contrains que ladite Pucelle fut
« retenue prisonnière... Et depuis, dirent et affirmèrent
« plusieurs que par *le envie des capitaines de France*, avec
« la faveur que aucuns du Conseil du Roi avoient à Philippe
« duc de Bourgogne et à messire J. de Luxembourg, on
« trouva couleur de faire mourir ladite Pucelle par le feu. »
(Recueil des Chron. de Flandre, citées par Champion).

La *Chron. de Normandie* dit : « Et ce firent faire, par
« envie, les capitaines de France... »

La *Chron. anonyme* : « En ce temps... conquit ledit
« Daulphin moult de villes et de forteresses par le moien
« de la Pucelle qui lors tolly tout le nom et les fais des
« capitaines... dont aucuns d'iceux n'estoient mie bien
« contents. »

La *Chron. de Lorraine* : ...« D'autres disent que aucuns
« de l'armey la feirent morir par cause qu'elle adtribuait
« tous les honneurs des faitz d'armes à elle. »

Le *doyen de Saint-Thibaut de Metz*... « Mais un sire
« appelé la Trimouille qui gouvernoit le Roy descriat icelle
« chose (l'attaque de Paris); et fut dict qu'il n'estoit mie
« bien loyaux audit Roy son seigneur et qu'il avoit envi
« du fait qu'elle faisoit et fut coupable de sa prinse. »

En résumé, il y a eu trahison de la part des Conseillers
et capitaines de Charles VII ; mais jamais Flavy n'est mis
en cause.

Le seul texte apparemment précis est celui d'Alain
Bouchard (Miroir des femmes vertueuses). Son témoignage
sur Jehanne est tardif et basé, affirme-t-il, sur le récit de
deux vieillards (97 et 91 ans).

Les Bourguignons sont *autour* de Compiègne ; Flavy
cherche à faire sortir Jehanne, sous le prétexte d'aller vers
Charles VII, *chercher des secours*. Elle tombera dans une
embuscade, puisqu'elle est déjà vendue. Assaillie de pressen-
timents, Jehanne fait dire une messe à Saint-Jacques, se
confesse et communie... puis dit à plusieurs gens « et y avoit
« cent ou six vingts petits enfants qui moult désiroient à
« la voir : Mes enfants et chers amis, je vous signifie que
« l'on m'a vendue et trahie et que de brief seray livrée à
« mort ». Elle sort avec *25 ou 30 archers*. « Flavy qui bien
« sçavoit l'embusche, fit fermer les barrières et la porte de
« la ville... Elle fut rencontrée par Luxembourg et aultres
« Bourguignons... par quoy elle s'en retourna à *course de*
« *cheval* par devers la ville, cuidant y entrer pour soy
« saulver ; mais le traître de Flavy lui avoit fait clore les
« barrières et ne voulut luy faire ouverture. »

En réponse à cette « élucubration », on peut opposer :

I. — Que Jehanne sortit sans aucun pressentiment du malheur qui l'attendait (Procès 1/114).

II. — Que, pour aller chercher du secours, elle n'avait qu'à retourner tranquillement à Crépy, complètement libre d'ennemis, comme elle avait pu s'en rendre compte le matin même.

III. — Qu'elle fit sa sortie avec 400 à 500 hommes et non 25 ou 30 archers.

IV. — Qu'elle combattit, trop vaillamment même et non pas « s'en retourna à course de cheval ».

La légende se fixait donc et se précisait, sans toutefois impressionner E. Richer (1630) et Dom Bertheau (1650) qui travaillaient sur documents originaux.

« Chose qui n'est aucunement probable (la trahison), veu la déposition de la Pucelle qui assure avoir esté prise le mesme jour qu'elle entra dans Compiègne, ainsi que nos historiens veulent persuader », écrit Richer.

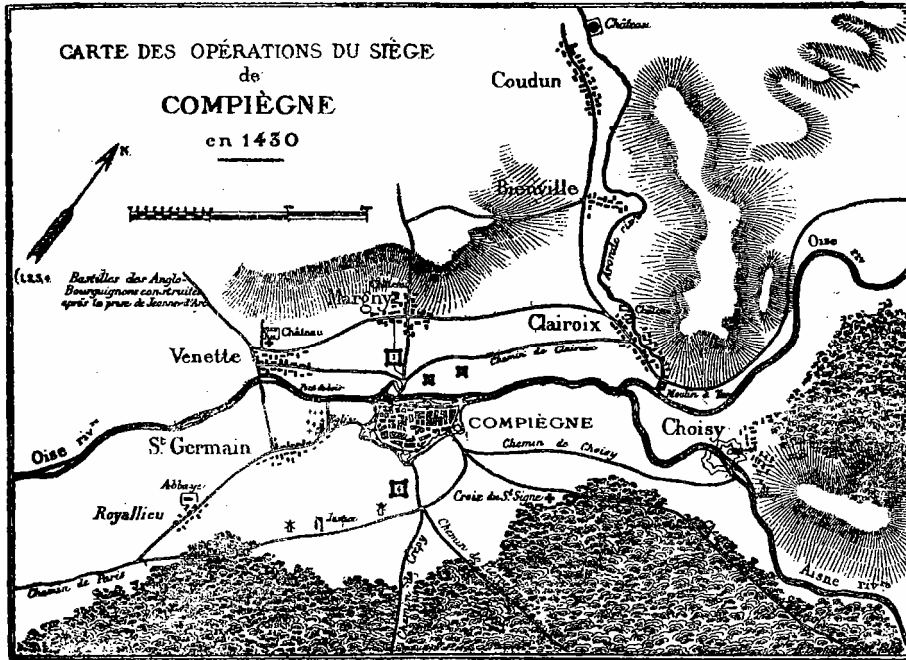
Et Dom Bertheau, réfutant les Annales d'Aquitaine de J. Boucher, écrit : « Jehanne ne feut pas prise pour avoir « trouvé la porte de la ville fermée, ains plutôt pour s'estre « trop opiniâtrée à entretenir le combat en sa retraite, « demeurant toujours dans les derniers rangs et faisant un « mur à ses ennemis de son corps et de son courage, pour « donner lieu aux siens de se sauver, qui rentrèrent dedans « la ville sans aucun empeschement, ce qu'elle auroit fait « aussy elle-même, avec la même facilité, si ne se fut trouvée « investie, enveloppée de toutes parts de ses ennemis, entre « les mains desquels elle tomba avec peu des siens, de sorte « qu'on ne scauroit attribuer légitimement la cause de son « désastre à autre chose qu'à un désir déréglé (1) de sauver « les aultres, qui fait qu'elle se perdit elle-même... ; partant, « il faut conclure que tout le corps de cette belle histoire « de la trahison de la Pucelle par G. de Flavy ne peut estre « reçue pour véritable et assurée, puisque toutes ses « partyes et circonstances qui sont comme le fondement « sur lesquels elle est appuyée par cet autheur, se trouvent « fausses et supposées ». (2)

1. Pareil dérèglement n'est jamais « déréglé ».

2. A l'appui de la trahison, on a fait remarquer que le procès était tout préparé, que l'Université n'a pas perdu un jour pour exiger la remise de Jehanne à l'Inquisition, etc... A quoi, il est facile de répondre que, dès Orléans, les Anglais menaçaient Jehanne de la faire brûler comme sorcière, si elle tombait dans leurs mains — que dès 1429, s'il faut en croire Morosini (111/233) « l'Université aurait envoyé à Rome, pour « accuser Jehanne (d'Hérésie) auprès du Pape » — que la fureur des

Conclusion.

Il faut toujours en revenir à la différence d'Orléans et de Compiègne. A Orléans, on avait 4.000 hommes de guerre, sans compter des miliciens aguerris par plusieurs mois de siège ; en face, 5.000 à 6.000 Anglais, répartis dans 13 bastilles disposées sur les deux rives de la Loire. A Compiègne, on lutta à 500 hommes d'armes contre 5 à 6.000, simplement cantonnés et non immobilisés dans des retranchements. Si la sortie ne réussissait pas rapidement, elle était fort compromise.



Et alors, dans un moment de crise où chacun faisait ce qu'il pouvait, Flavy n'eût pas à choisir entre sa gloire et le salut de la Pucelle qui n'eût pas été la Pucelle, si elle n'avait pas accepté les risques d'un combat disproportionné. Flavy a voulu sauver la ville d'une irruption et c'était son devoir.

Universitaires n'avait fait que croître avec l'attaque de Paris, le 8 septembre, que les Anglais-Bourguignons savaient Jehanne en discrédit, à peu près abandonnée, combattant en partisan — qu'en conséquence, toujours aussi vaillante, mais avec une poignée de gens, elle se ferait tôt ou tard tuer ou prendre.

Il est plus que probable que chacun a cherché à sauver, qui, son boulevard, qui, sa ville, que la barrière et le pont-levis du boulevard ont été fermés et levés par le commandant de ce boulevard, de son initiative et que Flavy, dont le poste de commandement normal était rive gauche de l'Oise, n'a fait lever que le pont-levis joignant le pont de pierre à l'enceinte de la ville.

« Bien qu'il faille se résigner à beaucoup ignorer en histoire », il semble à peu près certain que la prise de Jehanne soit « un des funestes hasards de la guerre ». Flavy, qui avait tenu tête à la Trimouille, à Regnault de Chartres, à Clermont, au Roi, pour garder la ville, était un indépendant à la manière de Jehanne et celle-ci était pour lui un auxiliaire précieux. »

« La trahison de Jehanne est un fait aussi humain que sa survivance. Les héros ne doivent pas plus mourir que disparaître d'un accident vulgaire ; la trahison explique et ennoblit leur infortune ». (1)

Il est un traître avéré dans la campagne de l'Oise : c'est Guichard Bournel, qui fit avorter, à Soissons, la tentative de Jehanne, qui vendit sa place aux Bourguignons et dont la quittance infâme est conservée aux archives du Nord. (2)

Et n'allons pas, par romantisme, imputer rien de tel à celui qui sauva Compiègne.

Colonel BILLARD,
Membre correspondant
de la Société historique de Compiègne.

1. P. Champion.

2. « A lui... être baillé pour bailler et délivrer comptant à aucuns capitaines tenans le party du Roy (Henri VI) et de mondit seigneur (de Bourgogne) pour cause de certains traittiez faiz et prins avec eulx... et ce pour la reddicion de la ville et chastel de Soissons. IIII m salus d'or. » (13^e compte de Jean Abonel. Arch. du Nord, p. 1492).